

LA FORET DE FONTAINEBLEAU :

UN CARREFOUR BIOGEOGRAPHIQUE

Philippe LUSTRAT

Situé à 60 kilomètres au sud-est de Paris, dans le département de Seine et Marne (77), le Massif de Fontainebleau (25 000 hectares, dont 21 000 hectares en forêt domaniale gérées par l'Office National des Forêts,) est peuplé d'essences variées où dominant le Chêne et le Pin sylvestre.

Ce massif constitue un ensemble d'écosystèmes variés, du à la nature du substrat géologique, au relief, au couvert végétal, et à l'influence du climat.

Le tourisme est très important, une enquête de fréquentation menée en 1967-1968 montre que la forêt de Fontainebleau reçoit 9 millions de visiteurs par an ; un week-end de mai, la forêt peut accueillir 250 000 personnes (X. De Buyer, 1970). Cette fréquentation qui n'est pas sans effet sur la forêt et sa faune, n'a cependant pas inévitablement les effets catastrophiques que l'on pourrait craindre. Il ne faut pas oublier que 90 % des visiteurs se regroupent dans les zones de clairières ou de grands rochers avec sous bois dégagés, et que 80 % d'entre eux restent à moins de 100 mètres de leurs voitures (X. De Buyer, 1970). Le cas de Franchard est représentatif ; après avoir étudié cet endroit qui est le plus fréquenté de toute la forêt (1 million de visiteurs par an), je me suis aperçu qu'il s'agissait du site qui abritait la plus grande diversité animale de la forêt ! (Lustrat, 1995a).

Le climat de la forêt de Fontainebleau appartient au climat régional de l'Ile-de-france, teinté d'influences continentales ou sub-montagnardes, ou parfois méditerranéennes et atlantiques (Doignon, 1976).

La grande diversité des milieux, associé à ces particularités climatologiques, permet la présence d'espèces animales aux exigences écologiques très différentes.

11 espèces atteignent ainsi, en forêt de Fontainebleau leurs limites de répartition européennes. Il s'agit de 6 espèces de reptiles, 1 espèce d'amphibien, 3 espèces de mammifères et 1 espèce d'oiseaux.

La Vipère aspic (*Vipera aspis*) est une espèce para-méditerranéenne centrale, dont l'extension vers le nord de la France est limitée par des facteurs climatiques. La forêt de Fontainebleau constitue à peu près sa limite de

répartition septentrionale. La Vipère péliade (*Vipera berus*) est une espèce nord-eurasiatique et a des exigences thermiques moindres que l'aspic.

Hormis le Massif Central et le Jura, l'aire de répartition sud de ce reptile est la région Ile-de-France. La répartition de ces 2 serpents est strictement complémentaires, et les cas de cohabitation ne dépassent pas, en France, quelques centaines de mètres. En forêt de Fontainebleau, elles cohabitent, mais ne se trouvent pas dans les mêmes milieux : la Vipère aspic vit dans des endroits très secs et bien ensoleillés, alors que la vipère bérus fréquente davantage les milieux frais et humides : chênaies ombragées et ptéridaies (Lustrat, 1997). Ainsi, j'ai observé la vipère aspic dans tout le rocher de Milly, et la Vipère bérus, à quelques centaines de mètres, mais dans des milieux différents, dans les cantons de Trappe charrette et de la Queue de vache

Le Lézard agile (*Lacerta agilis*) est une espèce continentale, de climat tempéré et frais, dont l'Ile-de-France constitue sa limite occidentale, alors que le Lézard vert (*Lacerta viridis*) atteint en Ile de France sa limite septentrionale (Lustrat 1996a). Pourtant, ces 2 reptiles cohabitent, en particulier autour de la mare de Franchard, où je les ai rencontrés, se chauffant aux rayons du soleil, à quelques mètres l'un de l'autre..

La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) et la Couleuvre vipérine (cette dernière probablement introduite à Fontainebleau, mais qui s'y reproduit désormais) sont des espèces qui atteignent ici leurs limites nord de répartition. La couleuvre d'Esculape est une des espèces de serpents les plus communes de la forêt de Fontainebleau et il est possible de la rencontrer dans toute la forêt, sauf dans les milieux complètement fermés (futaie).

Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), localisé essentiellement aux mares de platières, atteint à Fontainebleau sa limite nord-est de répartition française. La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*) et le Petit murin (*Myotis blythi*) atteignent eux aussi leurs limites nord de répartition. Ces 2 espèces sont d'ailleurs très rares à Fontainebleau, et je ne les ai capturés qu'exceptionnellement (Lustrat, 1995b).

Quand au Chat sauvage (*Felis silvestris*), en dépit de sa rareté en forêt de Fontainebleau (Lustrat, 1989), il atteint sa limite ouest de répartition européenne (Lustrat P. & V. Vignon, 1991). D'ailleurs, les rares observations que des collègues naturalistes et moi-même avons pu faire semblent refléter une dispersion de jeunes individus à la recherche de territoires plutôt que la présence d'une population bien installée.

Pour la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), la forêt de Fontainebleau constitue un avant-poste continental de l'aire de répartition de cette espèce à répartition atlantique et méditerranéenne.

Bibliographie :

- De Buyer X.** (1970) La pression de l'homme sur la forêt : Fontainebleau. Revue Forestière Française. Numéro spécial O.N.F. : 792-796.
- Doignon P.** (1976) 92 ans d'observations météorologiques à Fontainebleau (1883-1974). Bull. Association Naturalistes du Loing 52 : 1-2.
- Lustrat P.** (1989) Premières données concernant la présence du Chat sauvage *Felis silvestris* en Ile de France. La pipistrelle. Tome 2 n° 1 : 25-27.
- Société herpétologique de France,** (1989) - Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France. Paris.
- Lustrat P. & Vignon V.** (1991) Nouvelles données concernant la répartition du Chat sauvage *Felis silvestris* (Schreber, 1777) en limite ouest de son aire de répartition. Bulletin mensuel O.N.C. n° 160 : 33-34.
- Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères** (1984) « Atlas des mammifères sauvages de France ». S.F.E.P.M. 299 p.
- Lustrat P.** (1995a) - La mare de Franchard, un site exceptionnel de la forêt domaniale de Fontainebleau. Arborecences 55 : 40-41.
- Lustrat P.** (1995b) - Les chauves-souris de la forêt de Fontainebleau. Service départemental O.N.F. & Conseil Général de Seine et Marne. Rapport d'étude non publié. NATURE RECHERCHE (55 pp.).
- Lustrat P.** (1996a) - Reptiles et batraciens de la forêt de Fontainebleau. La Voix de la Forêt 1996 (1) : 19-27.
- Lustrat P.** (1996b) - L'exceptionnel intérêt herpétologique de la plaine de Chanfroy. Bull. Ass. Amis Forêt Fontainebleau 1996 (2) : 39.
- Lustrat P.** (1997) - Reptiles et batraciens de la forêt de Fontainebleau. Le courrier de la Nature 162 : 39-41.
- Lustrat P.** (1997) - Les chauves-souris de la forêt de Fontainebleau. Le Courrier de la Nature 167 : 24-27.
- Tendron G.** (1983) La forêt de Fontainebleau. De l'écologie à la sylviculture. Office National des Forêts. Fontainebleau. 96 pages.